

## Synthèse des documents à fournir au CDG 74 dans le cadre de la participation aux deux mises en concurrence

Convention de participation Prévoyance <i>(destinée aux agents pour renforcer leur protection en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès. Il s'agit de garanties complémentaires aux obligations de l'employeur)</i>			Contrat-groupe Risques statutaires <i>(destiné aux employeurs territoriaux pour couvrir leurs obligations statutaires lorsque leurs agents sont absents pour maladie, accident du travail, maternité...)</i>		
<u>Contact CDG74 :</u> Stéphanie MARCHAL : 04 50 51 98 60 / <a href="mailto:rh@cdg74.fr">rh@cdg74.fr</a>			<u>Contacts CDG74 :</u> Stéphanie REY-GORREZ : 04 50 51 98 62 / <a href="mailto:stephanie.rey-gorrez@cdg74.fr">stephanie.rey-gorrez@cdg74.fr</a> Violette N'GAUV : 04 50 51 03 49 / <a href="mailto:violette.ngauv@cdg74.fr">violette.ngauv@cdg74.fr</a>		
Seuil agents	Documents à transmettre au CDG74	A quelle date ?	Seuil agents	Documents à transmettre au CDG74	A quelle date ?
Toute collectivité adhérente ou non au contrat actuellement en cours d'exécution	Coupon-réponse dans l'attente de la délibération	<b>31/12/2025</b>	Collectivités < 30 agents CNRACL Adhérentes au contrat groupe actuel du CDG74	Coupon-réponse (délibération facultative)	<b>15/02/2026 au plus tard</b>
	Statistiques Prévoyance pour les années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 <b>sous format Excel</b>	<b>31/12/2025</b>	Collectivités < 30 agents CNRACL NON adhérentes au contrat groupe actuel du CDG74	Coupon-réponse (délibération facultative)	<b>15/02/2026 au plus tard</b>
	Délibération confiant mandat au CDG74	Le plus tôt possible (coupon-réponse dans l'attente de la délibération)		Statistiques Risques statutaires pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025 <b>sous format Excel</b>	
	Avis des membres du CST ( <u>seulement pour les collectivités de 50 agents et plus</u> )	A joindre à la délibération		Relevé statistiques de votre assureur actuel	<b>15/02/2026 au plus tard</b>
			Collectivités ≥ 30 agents CNRACL Adhérentes au contrat groupe actuel du CDG74	Délibération obligatoire (coupon-réponse dans l'attente de la délibération)	
			Collectivités ≥ 30 agents CNRACL NON adhérentes au contrat groupe actuel du CDG74	Statistiques Risques statutaires pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025 <b>sous format Excel</b> ( <u>uniquement</u> pour les collectivités qui souhaitent une tarification sur des garanties non assurées actuellement)	
				Délibération obligatoire (coupon-réponse dans l'attente de la délibération)	<b>15/02/2026 au plus tard</b>
				Statistiques Risques statutaires pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025 <b>sous format Excel</b>	
				Relevé statistiques de votre assureur actuel	<b>15/02/2026 au plus tard</b>

Les modèles de documents sont à retrouver sur le site internet du CDG74 :

Pour la Prévoyance : <https://www.cdg74.fr/assurance-des-risques-statutaires/>

Pour les risques statutaires : <https://www.cdg74.fr/prevoyance/>